

# Muni-Info

Saint-Élie-de-Caxton – Volume 22 – numéro 04 – Septembre 2011



Édition pour Internet basse vitesse

La version intégrale avec la mise en page originale distribuée à tous les résidents permanents est disponible à la municipalité.

Muni-Info, page 2

## MOT DU MAIRE

Félicitations et remerciements

Permettez-moi de féliciter les gagnantes et gagnants de l'activité « Maisons fleuries ». Il s'agit d'un encouragement à la participation, et par conséquent, notre village s'embellit de façon importante. Merci à nos bénévoles Mme Marcelle Lévesque et M. Yvan Chartier pour leur implication ainsi qu'à Francine Buisson, votre conseillère responsable.

Aussi, je peux vous assurer qu'encore une fois notre saison touristique, qui va se terminer le 10 octobre, pour ce qui est des balades, connaîtra un succès inattendu. Bravo à tous nos bénévoles, femmes et hommes, qui se dévouent pratiquement au quotidien, aussi qu'à nos étudiants(es), au nombre de 18, qui permettent un déroulement aussi efficace sous la responsabilité de Paul-André Garceau.

En terminant, je veux simplement vous rappeler que votre conseil municipal avec le comité impliqué en ce qui a trait à l'exploration minière s'adonnent à un suivi très assidu. Nous vous tiendrons informés des derniers développements dans ce dossier.

**Page 3 :**

## LA REVÉGÉTALISATION : COMPLÉTÉE D'ICI UN AN

Par Anne-Claude Hébert-Moreau

Durant l'été 2009, deux personnes mandatées par la Municipalité ont visité vos propriétés afin de déterminer les limites de la rive à protéger conformément au Règlement relatif à la revégétalisation des rives et placé sur chaque terrain des « affichettes » indiquant ces limites. En 2010, un officier municipal (police verte) a patrouillé tout le territoire afin de faire respecter le règlement (avis d'infraction et mesures correctives). Cet été, Sophie Savard et Agapi Bourdeau-Kadianakis ont poursuivi ce travail tout en faisant le suivi des fosses septiques. Plus de 90 % des propriétés visitées étaient conformes aux exigences du règlement de revégétalisation des rives. Ce suivi se poursuivra en 2012.

### **Rappel concernant le Règlement relatif à la revégétalisation des rives**

Depuis novembre 2009, les trois premiers mètres de la rive doivent être végétalisés et il est défendu de tondre la pelouse dans la totalité de la rive.

**En novembre 2012, la totalité de la rive devra être végétalisée : 10 à 15 mètres, selon la pente, comme indiqué par l'affichette de bande riveraine placée sur votre terrain à l'été 2009 ; il sera toujours défendu de tondre la pelouse dans la totalité de la rive.**

## POUR UN CHOIX ADÉQUAT DE PLANTES

Consultez le *Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec*. Résultat de plusieurs mois de travail, le répertoire a été élaboré en collaboration avec l'Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ), avec l'aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce répertoire est accessible sur le site Internet de la FIHOQ : <http://www.fihq.qc.ca/publications/rpertoire-des-vgtaux-recommands-pour-vgtalisation-8.html>

Pour en savoir davantage sur le *Règlement relatif à la revégétalisation des rives*, consultez notre site Web [www.st-elie-de-caxton.com](http://www.st-elie-de-caxton.com) à l'onglet suivant :

- Gestion municipale/Règlements municipaux/Règlement 2008-06

Concernant l'application de ce règlement, n'hésitez pas à me joindre au Service d'urbanisme au 819 221-2839-2945 ou par courriel : [anne-claude.hmoreau@sogetel.net](mailto:anne-claude.hmoreau@sogetel.net).

**Page 4 :**

### **TRÈS BONNE ANNÉE 2011; BONNES PERSPECTIVES POUR 2012**

Par Paul-André Garceau

Septembre marque pour nous l'heure des bilans d'une saison touristique qui déjà s'achève ; avec un mois de juillet et août très achalandés, comparativement à juin qui s'est montré pour sa part un peu plus capricieux, côté température et affluence. Ce qui aura donné à plusieurs l'impression qu'il y aura eu diminution notable de touristes cette année. Mais ce n'est pas tout à fait le cas.

En fait, explique Paul-André Garceau, coordonnateur du tourisme et des communications, il est vrai qu'il y aura eu un peu moins de visiteurs pour la présente édition. D'ailleurs, 2010 restera difficile à battre, puisque nous aurons enregistré cette saison-là un record phénoménal de visiteurs. Donc, tout est question de perspective ; de ce qu'il y a eu l'an dernier avec ce qu'il y a déjà eu.

De toute façon, pour en arriver à une analyse juste de la situation, il faudrait inclure ce point important: soit la baisse d'achalandage ressentie un peu partout dans les différents attraits touristiques de la région cet été. Un phénomène généralisé, quoi! Ainsi, dans les circonstances, poursuit Paul-André, nous pouvons nous compter choyés d'avoir pu si bien tirer notre épingle du jeu.

ET 2012 ?

Et 2012 ? Eh bien, les perspectives de réservation vont bon train. Quelques groupes ont déjà manifesté leur intention de nous visiter. De plus, récemment, la Municipalité a conclu une entente avec le Club international de camping-car. Ainsi, en début de juin de l'an prochain, près de 250 véhicules récréatifs, de type westfalia, viendront séjourner avec nous à Saint-Élie, le temps d'un week-end. Une activité, qui selon les dires des organisateurs de cet évènement, ne devrait pas passer inaperçu.

## **UN TRAVAIL D'ÉQUIPE QUI MÈNE À DE GRANDES RÉALISATIONS**

Par Paul-André Garceau

Seul le travail d'équipe peut venir à bout de grandes réalisations. Mille fois merci à vous, bien chers et indispensables conducteurs : Jean-Louis Deschênes, Léo Déziel, Réjean Riopel, Louis Boucher, Yvon Picotte, Robert Morais, André Lemay, Yvon Béland et Gérald Veillette.

Merci également à vous, chers et dévoués étudiants, qui avez rendu possible cette sixième édition du Tour du village : Maude Morissette, Louis-Olivier Boucher, Marc-Antoine Picotte, Vincent Beaudry-Lacerte, Sarah-Kim Lemieux-Gignac, Isabelle Desrosiers, Paméla Boucher, Roxanne Lampron, Samuel Boisvert, Michaël Tremblay, Stéphanie Pellerin et Sarah Perreault. Sans oublier les Gabriel Garceau, Michaël Muise, Marilie Samson, Jordan Villemure, Guillaume Frappier ainsi qu'Antoine Philibert.

**Page 5 :**

## **LE GARAGE DE LA CULTURE REÇOIT PRÈS DE 10 000 VISITEURS**

Par Paul-André Garceau

Les efforts y ont été. Le désir de bien faire les choses également. Et voilà qu'est né récemment le Garage de la culture (anciennement chez Léo Déziel). Un nouvel attrait touristique qui à lui seul cet été aura attiré, en date du 10 septembre, tout près de 10 000 personnes. Un nombre plus que satisfaisant, précise Paul-André. D'autant plus, ajoute le coordonnateur, que l'aménagement des lieux aura été complété en retard. En effet, les fortes pluies enregistrées au cours du mois de juin auront nui aux échéanciers prévus, notamment en ce qui a trait à l'application de la peinture sur le sol, à cause du taux élevé d'humidité qui en a résulté.

Qu'à cela ne tienne, l'attente aura valu la peine. C'est du moins ce que l'on peut en déduire en parcourant les nombreux commentaires des visiteurs laissés dans le livre d'or à la sortie du musée. Plusieurs d'ailleurs se disent surpris du résultat obtenu.

## **EXPOSITIONS APPRÉCIÉES**

Ce qui a surtout retenu l'attention des gens ? Les expositions de M. Marcel Goudreau et ses figurines en 3D ainsi que les photographies de Zoom sur Saint-Élie. Deux gros événements en soi que l'on a réussi à regrouper sous un même toit et qui expliquent, de l'avis du responsable du tourisme, le succès remporté jusqu'à maintenant ; sans oublier les coins Babine, Fred Pellerin et Léo Déziel, qui ont eux aussi à leur façon apporté un élément de valeur au nouveau lieu. En fait, souligne Paul-André, beaucoup d'efforts ont été mis dans l'aménagement intérieur et extérieur (fresque murale) de cet endroit devenu au fil des ans presque une institution, et les résultats sont là (le garage Déziel a souligné en 2009 ses 81 ans d'existence!).

## **OUVERT MÊME CET AUTOMNE**

Pour ceux et celles qui n'ont pas encore eu la chance de visiter le Garage de la culture, sachez qu'il sera possible de le faire d'ici le 10 octobre prochain. Les heures d'ouverture sont de 10 h 30 le matin à 17 h 30 le soir, tous les jours. L'entrée est gratuite. Info : 819 221-2835 ou 819 221-2839, poste 2901.

**Page 6 :**

## **FÉERIE : CHAUFFEURS ET GUIDES BÉNÉVOLES DEMANDÉS**

Par Paul-André Garceau

L'organisation de la Féerie de Noël est présentement à la recherche de bénévoles (chauffeurs et guides) pour l'édition 2011-2012 qui se tiendra à Saint-Élie-de-Caxton, du 9 décembre au 2 janvier prochains, afin de prêter main-forte à l'équipe déjà existante. Si cette expérience vous intéresse, veuillez le faire savoir d'ici le 31 octobre au coordonnateur du tourisme et des communications de la Municipalité: 819 221-2839, poste 2901 ou par retour de courriel à : paul-andre.garceau@sogetel.net. Cette année, les jours d'activité auront lieu les 9 et 10, 16 et 17, 22, 23 et 24 décembre, ainsi que tous les jours de la semaine du 26 au 31 décembre ; également le 2 janvier.

## **SAINT-ÉLIE DANS LA REVUE NOTRE-DAME DU CAP**

Par Paul-André Garceau

Saint-Élie-de-Caxton est à l'honneur dans l'édition 2010-2011 du calendrier de la Revue Notre-Dame du cap. Mario Groleau y a en effet signé, pour ce mois-ci, une très belle photographie, prise du sommet de la montagne, et qui nous laisse voir notre village sous son magnifique coloris automnal.

De vrais lutins vus à Saint-Élie !

Il y aurait eu de vrais lutins à Saint-Élie-de-Caxton près de la traverse le mois d'août dernier. C'est du moins ce que nous a rapporté récemment par retour de courriel un internaute, Phil D. Muni d'une caméra, l'individu a même réussi à croquer sur le vif ces étranges petits êtres inoffensifs lors de leur passage à cet endroit. De saisissantes images sur YouTube (<http://www.youtube.com/watch?v=r0zaGZCjmuY>) témoignent de cet évènement plutôt exceptionnel et rarissime.

## **COLLECTE DE SANG**

**SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON 118 FOIS MERCI ! MERCI AUX BÉNÉVOLES**

Jacqueline Muise, Normande Samson, Micheline Champagne, Lise Juneau, Carmelle Samson, Francine Buisson, Marcelle Muise, Marc Gélinas, Guylaine Bélanger, Elphège Gélinas, Coleen Pelletier, Louise Lafrenière, René Muise, Éric Pelletier ainsi que Jacqueline Samson.

## **MERCI AUX COMMANDITAIRES**

Alimentation R. Audet, Publi-Sac, Richard et Normande Samson (Charette et Saint-Mathieu-du-Parc), Guy-Paul Lebel (Saint-Boniface et Saint-Étienne-des-Grès), Bruno Piché (Boulangerie en passant), Gilles Garceau (Marchand de glace) et Richard Samson, président d'honneur.

## **MERCI À TOUS LES DONNEURS**

Coordonnatrice : Marlyne Muise  
Comité de soutien : Normande Samson  
Comité exécutif : André Garant  
Parrainé par la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

**Page 7 :**

## **CARL CHEVARI : L'ARTISTE DERRIÈRE L'OEUVRE...**

Par Paul-André Garceau

Vous l'avez vu à l'œuvre cet été au Garage de la culture. Il a pour nom : Carl Chevari, il est natif de Trois-Rivières, mais habite maintenant Saint-Élie. Le Muni-Info vous présente ce mois-ci cette brève entrevue effectuée par voie électronique auprès de l'artiste peintre qui a créé la magnifique fresque murale à l'ancien Garage Déziel.

M-I : Depuis combien d'années t'adonnes-tu à la peinture et comment tout cela a-t-il commencé ?

Carl : Je crée depuis plus de 25 ans. C'est le pur hasard qui m'a amené dans le domaine artistique. En fait, je devais décorer mon appartement. J'ai peint les murs et fait quelques tableaux que mon propriétaire et les gens de mon entourage ont vus. Et c'est ainsi, de fil en aiguille, que je me suis mis à recevoir des commandes, et je n'ai pas cessé depuis.

M-I : Comment définis-tu ton style ?

Carl : Je qualifie mes oeuvres d'un mélange de naïf, surréalisme, de bédésisme et d'imaginaire.

M-I : Et ce qu'on retrouve au Garage de la culture, comment le définis-tu ? Et de quel médium t'es-tu servi pour le concevoir ?

Carl : Cela représente un éclat de couleurs que j'ai fait avec les éléments existants. Je me suis servi de la peinture acrylique d'extérieur et apprêt à l'huile. Ce trompe-l'oeil a pour but de mettre en valeur le Garage de la culture.

M-I : Combien d'heures aura pris la création de la fresque murale du Garage Déziel ?

Carl : 180 heures.

## **BOUTIQUE ET GARAGE DE LA CULTURE ACCESSIBLES CET AUTOMNE**

Par Paul-André Garceau

Pour la première fois, la salle des pèlerins (boutique d'artisanat et de souvenirs) et le musée (Garage de la culture) resteront accessibles au grand public jusqu'à l'Action de grâces (le lundi 10 octobre 2011) afin de mieux accommoder la population locale ainsi que les touristes qui, au cours de cette période-ci, nous visitent.

Bureau d'accueil touristique : tous les jours, de 9 h 30 à 17 h 30

Garage de la culture (anciennement chez Léo Déziel), tous les jours, de 10 h 30 à 17 h 30

Salle des pèlerins (boutique d'artisanat et de souvenirs), tous les jours, de 10 h 30 à 17 h 30

Église : les week-ends seulement, de 10 h 30 à 17 h 30, pour le visionnement de la vidéo de Fred Pellerin sur le feu de Saint-Mathieu-du-Parc.

**Page 8 :**

## **LES POMPIERS VOUS OUVRENT LEURS PORTES**

Par Paul-André Garceau

Il y aura portes ouvertes à la Caserne des pompiers de Saint-Élie-de-Caxton du 9 au 15 octobre prochains en marge de la Semaine de la prévention des incendies. Cette activité, qui se tient pour la toute première fois, est organisée en collaboration avec le Service d'incendie de la municipalité et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Au programme de cette semaine : visite de la caserne et des camions de pompiers et sensibilisation de la population à la prévention des incendies. Les jours d'activité, soit le dimanche 9 octobre, de 18 h à 20 h, et les mercredi, jeudi et vendredi 12-13 et 14 octobre, de 19h à 21 h, un spécialiste sera sur place pour vérifier vos extincteurs et vous donner des renseignements quant à vos détecteurs de fumée. Cordiale bienvenue à toutes et tous.

### **Norme concernant les extincteurs d'incendie portatifs**

Ce type d'extincteurs est celui que l'on retrouve le plus fréquemment dans les immeubles.

Tous les six ans, les extincteurs à pression permanente qui requièrent un essai hydrostatique tous les douze ans doivent être vidés et soumis aux opérations d'entretien applicables. Lorsque les opérations d'entretien applicables durant le remplissage périodique ou l'essai hydrostatique, la période de six ans commence à la date du début de ces opérations.

### **Périodicité**

La recharge de ce type d'extincteurs portatifs doit être effectuée aux six ans par du personnel qualifié, même si la pression indiquée au manomètre est adéquate.

Par contre, une recharge est nécessaire avant cette période de six ans advenant l'une des situations suivantes :

- L'extincteur a été utilisé, même brièvement ou
- La pression indiquée au manomètre n'est plus dans la zone de service (perte de pression) ou
- Votre assureur vous exige un délai plus court que six ans pour la recharge.

Après la recharge, votre extincteur portera une rondelle cartonnée autour de son goulot et la date de sa recharge y sera poinçonnée.

### **Date de fabrication des extincteurs**

Chaque extincteur porte une date de fabrication. Cette date est inscrite sur l'étiquette même de l'extincteur ou poinçonnée en dessous (ex. : 08 pour 2008).

Pour déterminer à quel moment votre extincteur aura besoin d'une recharge Consultez sa date de fabrication et additionnez-y six ans (ex : fabrication en 2008 demande une recharge en 2014 ou consultez la date de sa dernière recharge, poinçonnée sur la rondelle autour de son goulot et ajoutez-y six ans).

Ce type d'extincteurs doit être mis hors service et ne plus être rechargé si sa date de fabrication est en deçà de 1984.

## **QUELQUES TRUCS POUR LA GESTION DE VOS FEUILLES MORTES**

Par Pierre Deshaies

Ce sera bientôt le temps des feuilles mortes. Les répandre dans un lac, un ruisseau, un sous-bois en rive ou en milieu humide n'est pas une solution écologique : la décomposition des feuilles crée du phosphore et contribue à l'eutrophisation (vieillessement) d'un plan d'eau. Mettre les feuilles mortes aux ordures ménagères augmente inutilement le volume des déchets dans les sites d'enfouissement. Les brûler n'est pas mieux ; cela crée beaucoup de pollution : les fumées qui se dégagent lors de la combustion contiennent plusieurs contaminants, dont le monoxyde de carbone (CO), les composés organiques volatils (COV), les particules fines (PM2,5), les oxydes d'azote (NOx) et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Dans la très grande majorité des cas, les gens utilisent ces façons de faire par ignorance ou parce qu'ils ne connaissent pas de méthodes moins polluantes.

Que faire alors avec les feuilles mortes ?

- Déchiqueter les feuilles mortes et le gazon sur place lors de la tonte en utilisant une tondeuse déchiqueteuse.
- Conserver les feuilles mortes et s'en servir comme paillis pour couvrir la base des plantations.
- Composter les feuilles mortes. Un bon compost doit contenir 2/3 de résidus bruns (feuilles mortes) et 1/3 de résidus verts (résidus de cuisine ou du jardin). Lors du montage du tas, on alternera : par exemple, 6 cm de feuilles mortes et 3 cm de résidus de cuisine.
- Mettre les feuilles dans des sacs écologiques (biodégradables) et les apporter à l'Éco-Centre de la région (Saint-Étienne, 819 373-3130) ou à un des sites désignés dont la liste devrait être bientôt publiée (nous diffuserons la liste sur le site Web et elle sera affichée à la Municipalité).

Aussi, il ne faut pas, pour « faire propre », ramasser les feuilles dans le sous-bois et s'abstenir d'y prélever le petit bois mort. Cette matière ligneuse, en plus de participer à la fertilité du sol forestier, procure un milieu de vie à toute une microfaune discrète qui est à la base d'une chaîne alimentaire bien structurée.

De plus, le piétinement engendré par ce travail compacte le sol, compromettant l'intégrité naturelle du milieu. Plutôt que de vouloir « faire propre », laissez la nature faire son « propre » travail. Soyez paresseux, c'est la meilleure façon de protéger votre environnement.

## **NOMS DES GAGNANTS DU TIRAGE DE LA PETITE FÊTE DU VILLAGE**

Un tirage a eu lieu parmi les bénévoles qui se sont impliqués lors de la Petite fête du village qui s'est tenue les 3 et 4 septembre derniers. Voici donc les noms des heureux gagnants : Élyse Desrochers, Noémie Gendron, Louis Frappier et Sébastien Boivin.

**Page 10 :**

## **SAINT-ÉLIE : UN VILLAGE UNIVERSITAIRE**

Par Francine Buisson

À titre de projet pilote, l'UTA de l'UQTR et la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton ont établi un partenariat dans le but d'offrir de la formation universitaire en milieu rural pour les gens âgés de 50 ans et plus.

Depuis le 27 septembre, au centre communautaire, à raison d'une série de dix rencontres, l'Université du troisième âge (UTA) de l'UQTR offre le cours : Qu'est-ce qu'une vie réussie? donné par le professeur philosophe Jacques Sénécal. La formation pose la question : le bonheur, c'est quoi ? Une question qui ne concerne pas que l'individu, mais toute la société.

Le 14 septembre, au centre communautaire, la population locale, régionale et toutes les personnes inscrites au cours ont été invitées à participer à une rencontre «causerie» portant sur le bonheur. L'animation a été assurée par M. Sénécal.

Saint-Élie, village de culture, ajoute un élément à sa variété déjà existante en offrant cette nouvelle voie de formation. Longue vie à l'UTA dans notre milieu rural caxtonien !

## **LE PÈRE NOËL ARRIVE BIENTÔT !**

Par Francine Buisson

L'activité de « l'arrivée du père Noël » est présentement en préparation. Le comité de la famille vous invite à inscrire à votre calendrier la 4e édition de cette activité familiale.

Quand ?

Le dimanche 11 décembre 2011, en après-midi

Lieu? Centre communautaire, 52, chemin des Loisirs

La planification détaillée de l'activité vous parviendra par la poste, à la fin du mois de novembre. Au plaisir de vous revoir en aussi grand nombre que l'an dernier !

## **TRAVAUX PUBLICS**

Installation d'égouts pluviaux

(PAG) - Afin d'éliminer les excès d'eau accumulés sur la surface routière, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton procédera à l'installation d'égouts pluviaux dans le village. Les travaux, qui s'amorceront dans les prochains mois, toucheront les secteurs du chemin du Lac Bell et la route des Lacs, près de l'entrée du Lac Long.

Continuité de l'élagage

(PAG) - Pour améliorer la visibilité et accroître la sécurité des automobilistes et camionneurs, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a fait de l'élagage cet été, en périphérie du village, sur le réseau routier. Afin de compléter le tout, ces travaux se poursuivront cet automne.

**Page 11 :**

## **TRANSPORTS COLLECTIFS MRC DE MASKINONGÉ : LA SOLUTION**

Par Francine Buisson

Vous cherchez un moyen de transport, de Saint-Élie à Shawinigan ? Transports collectifs MRC de Maskinongé est donc là pour vous.

Tous les trajets sont sujets à changement, sans préavis, et le nombre de places disponibles est limité. Des points de transfert sont également possibles entre les municipalités.

D'autres types de transport peuvent être déterminés, selon vos demandes et le nombre de personnes.

Le covoiturage, une solution efficace où les conducteurs et les passagers sont gagnants ! Si vous êtes intéressés à offrir vos services pour ce type de transport, n'hésitez pas à joindre les Transports collectifs MRC de Maskinongé, tél : 819 840-0603.

Vous désirez connaître les conditions d'utilisation, les procédures et autres types d'informations ? Consultez le site Internet : [www.ctcmaskinonge.org](http://www.ctcmaskinonge.org)

### **Horaire des transports**

Du lundi au vendredi : le matin

Destination : De Saint-Élie à Saint-Élie et Shawinigan

Du lundi au vendredi : en fin de journée

Destination : Saint-Élie

Selon le calendrier scolaire et les places disponibles dans les transports

### **TRAVAUX PUBLICS**

Signalisation améliorée

(PAG) - Dans le but d'améliorer la signalisation routière et d'en accroître sa visibilité, des travaux d'entretien seront effectués, au cours des prochains mois, sur plusieurs panneaux installés dans notre municipalité.

Rinçage du réseau d'aqueduc

(PAG) - Les employés du Service des travaux publics de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton procéderont au rinçage préventif du réseau d'aqueduc en octobre et novembre prochains, telles que l'exigent les normes du ministère québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Veuillez prendre note que cette opération n'entraînera cependant aucune interruption de service et que vous en serez avisés en temps et lieu par la poste. Parallèlement à cette intervention, il y aura entretien et inspection des bornes-fontaines.

## **CENTRE D'ACCÈS INTERNET (CACI)**

Toujours vous présenter, au préalable, au comptoir du 52, chemin des Loisirs, pour accès d'utilisation et signature du registre des présences.

Heures d'accessibilité Internet

Mardi : 9 h 30 à 11 h ; 13h à 15 h ; 18 h 30 à 21 h (bibliothèque)

Mercredi : 9 h 30 à 11 h ; 13 h 30 à 15 h

Jeudi : 9 h 30 à 11h ; 13h 30 à 15 h

**Page 12 :**

## **UNE COMPAGNIE À LA RECHERCHE DE ZINC ET DE CUIVRE**

Par Le Comité sur les mines

Comme vous le savez sans doute, un hélicoptère a survolé Saint-Élie-de-Caxton pendant deux jours, les 24 et 25 avril derniers, pour faire de l'exploration minière avec un grand cerceau émettant des ondes électromagnétiques.

Comme elle l'a mentionné dans une lettre transmise à la Municipalité en mars, la compagnie Fancamp Exploration Ltd, de Colombie-Britannique, est à la recherche de cuivre et de zinc. Elle a obtenu 116 «claims», c'est-à-dire des permis d'exploration, couvrant environ 70 kilomètres carrés à Saint-Élie-de-Caxton, Charette et Saint-Paulin.

## **OPPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ**

La Municipalité s'est opposée carrément, le 9 mai 2011, par résolution unanime du conseil municipal, à un projet minier, quel qu'il soit à l'intérieur de notre territoire.

La Municipalité a reçu en juin un avis du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) lui demandant si elle voulait exclure des terrains ou des équipements de toute exploration minière, dans son territoire urbanisé, c'est-à-dire le centre du village.

Au début du mois d'août, en réponse à cette demande, la Municipalité a transmis au MRNF une liste de lieux protégés couvrant la presque totalité du périmètre urbanisé et une résolution unanime du conseil municipal dans laquelle elle s'oppose formellement à tout développement minier à l'intérieur de son périmètre urbanisé et les territoires affectés à la villégiature comme elle s'y est déjà opposée le 9 mai 2011 pour l'ensemble de son territoire.

## **COMITÉ MIS SUR PIED**

Environ 350 personnes ont assisté à une soirée publique d'information sur l'exploration minière tenue par la Municipalité au centre communautaire le 9 août 2011 et ont partagé le consensus social s'opposant à tout projet de mine sur le territoire.

Un comité sur les mines à la Municipalité est à l'œuvre depuis le mois de juillet, dans le but de suivre le dossier et de mener toutes les actions nécessaires visant à ce que les droits des citoyens soient respectés et que notre milieu de vie, notre environnement, notre eau potable et l'air que nous respirons, soient protégés.

Soyons solidaires !

Nous invitons toute la population de Saint-Élie-de-Caxton à être solidaire et à s'opposer au projet de mine, parce qu'il suffirait qu'un seul propriétaire de terrain donne son accord et nous pourrions tous être mal pris avec une mine sur notre territoire.

### **Page 13 :**

## **200 MAISONS DÉMOLIES OU DÉMÉNAGÉES À MALARCTIC**

Malartic – Projet Osisko : déplacement des maisons

Source : [www.orenestrie.com](http://www.orenestrie.com)

## **COMPLEXE MINIER ET LES RISQUES**

Un complexe minier comporte des risques, aux plans environnemental, social, économique et de la santé publique. Par exemple, risques d'atteinte à la qualité de l'eau potable, de pollution de l'environnement, risques liés au transport d'explosifs, bris des routes, bruit et poussière 24 heures par jour.

L'actuelle Loi sur les mines a préséance sur les autres lois. Une compagnie minière peut exproprier le propriétaire d'un terrain pour exploiter le minerai qui se trouverait sous la surface de son terrain. Le seul moment où le propriétaire d'un terrain peut faire respecter ses droits est de refuser à la compagnie minière l'accès à sa propriété pour des forages d'exploration.

Si la compagnie minière entre en contact avec vous et demande l'accès à votre propriété, SVP, en aviser la Municipalité par téléphone au 819 221-2839 ou par courriel à l'adresse: [saintelie@sogetel.net](mailto:saintelie@sogetel.net).

Pour plus d'information, consultez notre site WEB : [www.st-elie-de-caxton.com](http://www.st-elie-de-caxton.com)/Page d'accueil, section Dernières nouvelles et dans le dossier « Exploration minière » à l'onglet Services/Services au citoyens/Environnement.

## **MERCI AUX PERSONNES QUI SE SONT IMPLIQUÉES DANS LE DOSSIER DES MINES**

Par Francine Buisson

Au début du mois d'août, la Municipalité a transmis une liste des lieux protégés couvrant presque la totalité de notre périmètre urbanisé au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et a adopté une résolution dans laquelle elle s'oppose formellement à tout développement minier à l'intérieur de son périmètre urbanisé et les territoires affectés à la villégiature. Après notre démarche, le MRNF a accordé le 18 août à la compagnie minière Fancamp Exploration Ltd les «claims» qu'elle avait demandés dans notre périmètre urbanisé et il a mis en ligne en même temps sur Internet les «conditions et obligations relatives aux claims situés en territoire urbanisé»; ces «conditions et obligations» correspondent en tous points aux documents transmis par notre municipalité au ministère. Selon la loi, la compagnie minière doit se conformer à ces conditions et obligations. Merci aux personnes suivantes pour leur implication : Pierre Deshaies, Gilbert Guérin, Paul-André Garceau, Anne-Claude Hébert-Moreau, Yannick Clément de la MRC de Maskinongé et Fred Pellerin.

**Page 14 :**

## **EN ROUTE VERS LA NOUVELLE SAISON SPORTIVE 2012**

Par Yvon Garand

### Balle du dimanche matin

Des dimanches bien amusants ont fait en sorte qu'une rencontre bien amicale opposant une équipe de la Station touristique Floribell à celle de l'équipe familiale Saint-Élie est venue clore une autre saison Dimanche matin.

À noter qu'après cette joute, chaque joueur de Saint-Élie a remis une balle souvenir à ceux du Floribell en marque d'appréciation de leur visite. Un gros merci aux arbitres Michel Bergeron et René Picotte pour cette rencontre.

### Balle 6-12 ans

Des lundis bien motivants avec ces jeunes fort désireux d'apprendre et combien bourrés d'énergie. En fin de saison, en guise de bonne détente, une crème glacée molle fut offerte aux participants. Quoi de meilleur que de se rafraîchir après ces efforts multiples. Bravo à vous tous !

### Balle du lundi soir

Quel beau rassemblement avec ces belles et jeunes familles, du plaisir pour tous les âges, des jeux divertissants et parfois très spectaculaires. En fait, du sport pour le plaisir, et quoi de mieux ! Aussi, il faut féliciter sincèrement Agapi Bourdeau, responsable de ces nouveaux lundis à Saint-Élie, qui a su très bien s'entourer. Une réussite totale. Chapeau, Agapi !

### Jeux de pétanque

Profitant de la belle température que nous avons connue cet été, les adeptes de la pétanque furent fidèles aux rendez-vous du mardi pour une troisième année consécutive. La venue de nouveaux joueurs a même fait vivre des retrouvailles de longue date. Pour clôturer la saison 2011, une petite rencontre d'au revoir est venue mettre fin à cette activité!

### Ligue de balle familiale intermunicipale Charette – Saint-Paulin – Saint-Élie

Côté ligue de balle familiale intermunicipale, il y en aura eu pour tous les goûts en cette saison 2011. Même que pour cette 2e année d'existence, il aura fallu prolonger l'horaire de 4 joutes. Responsable de notre équipe et très bien secondé par Francine Buisson, nous nous devons de féliciter tous les joueurs, en commençant par les vétérans : Sylvain Samson, Marc-André Lachance, Louis-Olivier Boucher, Gabriel Garceau, Nathalie Adam et Guylaine Bélanger qui ont si bien intégré dans l'équipe les recrues : Mario Berger, Jordan Villemure, Marc-Antoine Picotte, Claudette Caron, Stéphanie Plante et Pellerin. Tout ce beau mélange, tant par le comportement que le talent, a très bien véhiculé le nom de Saint-Élie dans toutes ses joutes.

## **À LA PLACE DES FILLES DE JÉSUS UNE CÉRÉMONIE EMPREINTE D'ÉMOTION ET DE SOUVENIRS !**

Par Paul-André Garceau

Les Filles de Jésus. Elles m'auront enseigné, dans les années 1960, elles l'auront fait également auprès de ma sœur ainsi qu'auprès de centaines d'autres jeunes de notre village. Pour souligner la présence de ces religieuses ici à Saint-Élie et leur magnifique travail pendant plus de 50 ans, une courte cérémonie s'est tenue devant l'école Villa-de-la-Jeunesse le 7 septembre dernier.

Organisé par M. Michel Brodeur, cet évènement, qui se voulait avant tout commémoratif, aura certes atteint son but, si l'on se fie à l'enthousiasme qui animait les quelque 60 personnes réunies pour cette occasion. Du souvenir à l'état pur, quoi, du passage de jeunes éducatrices dont la trace restera à jamais gravée tant dans la mémoire de la communauté caxtonienne que religieuse. «Nous nous souviendrons et nous en garderons un heureux souvenir», précisera la vice-provinciale des Filles de Jésus, Sr Monique Brûlé, dans son allocution. Tout comme ce sera le cas pour les paroissiens et les dignitaires présents, notamment monsieur le curé Jean Arvisais qui se dira très touché par cette célébration et le dévouement inlassable dont auront fait preuve ces enseignantes. «Bravo les Filles de Jésus ! et merci mille fois», s'exclamera enfin M. André Garant, haut et fort, quelques minutes avant la magnifique envolée de ballons effectuée par les élèves de l'école Villa-de-la-Jeunesse, qui en chœur ont entonné avec la foule le «Vive les Filles de Jésus!»

### **Page 16 :**

## **MESSES EN PLEIN AIR : À L'AN PROCHAIN, C'EST UN RENDEZ-VOUS**

Par Lucille Milette

Notre saison 2011 est terminée et encore cette année nous avons connu un grand succès. Tous les dimanches, nos équipes de bénévoles ont assuré la tenue de nos offices religieux. Nous tenons à souligner leur fiabilité, leur implication et leur grande générosité afin que chaque dimanche soit une réussite. Merci à notre curé, M. Jean Arvisais, pour son indéfectible collaboration.

## **RENCONTRE AVEC LES PAROISSIENS**

Chère paroissienne, cher paroissien

J'arrête vous saluer et vous parler d'un projet de rencontre avec vous.

Vous arrive-t-il de vous poser des questions sur votre engagement chrétienne, son avenir, votre propre engagement.

Les membres du conseil d'administration et ceux du comité de pastorale souhaitent vous écouter et tâcher de répondre à vos questions. Ils veulent aussi parler des projets qui les habitent présentement.

Vous êtes donc cordialement attendus le 21 octobre à 19 h à l'église de Saint-Élie-de-Caxton pour une rencontre de paroissiens. Vous êtes les bienvenus.

## **PETITE FÊTE DU VILLAGE : MERCI D'AVOIR PARTICIPÉ À CE BEL ÉVÈNEMENT**

Par Sarah Perreault

Vous avez été nombreux à participer à la Petite fête du village, à vous y rencontrer, et ce fut une belle occasion pour nous de vous voir ! Très humblement, nous croyons que cette activité aura été une belle réussite, tant auprès des artistes musiciens, du défilé de chars allégoriques, des artisans, des commerçants que des multiples rencontres. Évidemment, tout cela n'aurait pu avoir lieu sans la participation des bénévoles toujours fidèles au poste. On tient aussi à remercier la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, la Caisse de l'Ouest de la Mauricie et les pompiers de Saint-Élie-de-Caxton. Il nous est également indispensable de remercier nos généreux commanditaires. La Petite fête du village cette année, c'est environ 1460 personnes qui ont visité le Musée de la Culture (ancien Garage Déziel), un peu plus de 1000 au spectacle des Frères Lemay et environ 3000 qui ont participé à ce bel évènement ! Merci à tous!

**Page 17 :**

### **ON « TIRE DES MOTS » EN POÉSIE ET EN MUSIQUE À SAINT-ÉLIE**

Par Aline Bourassa

Le samedi 10 septembre dernier, à 19 h 30, avait lieu au centre communautaire la soirée de présentation des poèmes gagnants révélant le résultat de nos juges pour notre municipalité. Plus d'une cinquantaine de personnes ont participé à cette merveilleuse aventure ayant généré une récolte de 60 poèmes.

#### **UNE SOIRÉE TOUT EN MOTS ET MUSIQUE**

Avec la complicité d'un public attentif et dynamique, le ton de la soirée a été donné par une belle mise en scène mettant en vedette tout le comité de l'organisme Expression poétique Saint-Élie-de-Caxton. Des extraits de poèmes ont été lancés dans l'assistance au son d'un rigodon bien de chez nous, invitant ainsi des personnes volontaires à venir réciter quelques vers devant le public. En ouverture, pendant qu'une douce musique au violon nous préparait à la lecture des poèmes à tour de rôle, chaque poète ou lecteur désigné nous a fait vibrer, accompagné cette fois-ci de belles mélodies au piano.

#### **PROCHAINE ÉTAPE : SAINTE-URSULE**

Rappelons que les finalistes de la soirée de poésie se rendront à la grande finale tenue à Saint-Ursule le 22 octobre 2011, sous le thème : Les Tireurs de mots «Se rassembler pour mieux agencer les mots ».

Initiée en 2010, La Route de la poésie Desjardins revient en 2011, à cause notamment de la participation de la MRC Maskinongé et sous l'égide locale d'un nouvel organisme : Expression poétique Saint-Élie-de-Caxton. Comme le dit si bien le nom, notre but est de fournir une occasion à chacun et chacune de s'exprimer poétiquement. Nous y voyons aussi un moyen de sortir de l'isolement. Notre organisme à but non lucratif se donne aussi une mission éducative intergénérationnelle auprès de la population caxtonienne, en particulier auprès des jeunes d'ici. Le tout est chapeauté tant par le comité général que le comité local, avec un appui des plus utiles du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton.

#### **MERCI AUX COMMANDITAIRES**

Un merci très chaleureux à nos commanditaires locaux : Alimentation Réjean Audet, Marché Éclair, Marché Richelieu, Boulangerie en Passant ainsi que la Boutique en fête.

**Page 18 :** Publicité La clé en éducation populaire de Maskinongé

**Page 19 :**

**MAISON DES JEUNES  
ÉTÉ MOUVEMENTÉ ; AUTOMNE PROMETTEUR**

Par Johanne Pinard

Un été mouvementé pour la Maison des jeunes au Cœur des montagnes.

Du sport tous les mercredis, des voyages, de la baignade, des soupers BBQ, des feux de joie et bien d'autres ont été au menu pour la période estivale de nos adolescents(es) du village. Aussi, il ne faut pas oublier le camp de jour qui a eu lieu à raison de trois jours par semaine.

**PROGRAMMATION À VENIR**

Nous sommes présentement à monter notre programmation pour l'année qui vient. Repas communautaire, conférence, souper causerie, jeux loufoques, activités sportives et bien d'autres se tiendront durant la période scolaire.

**AGA LE 30 SEPTEMBRE**

Aussi, notre fin d'année financière se termine le 30 septembre. Donc, nous aurons notre AGA en novembre. Surveillez notre journal du mois d'octobre pour plus d'information.

**INVITATION LANCÉE AUX JEUNES**

Nous invitons tous les jeunes de 12 à 17 ans à venir nous rendre une visite et à faire la connaissance des animatrices sur place. Pour tout autre détail, n'hésitez pas à me joindre.

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi 17 heures à 21 heures

Vendredi 17 heures à 22 heures

L'horaire peut être modifié selon les congés scolaires.

**ÂGE D'OR: DERNIÈRE HEURE**

Félicitations aux joueurs de l'équipe de M. Richard Samson qui ont remporté la médaille d'or au tournoi provincial de baseball-poche, tenu à Québec, le 15 septembre dernier.

**ÂGE D'OR DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Par Brigitte Samson

Les vacances sont terminées, nous reprenons les activités.

**ACTIVITÉS À VENIR**

Le 14 septembre: Dîner au Centre communautaire

Le 17 septembre : Souper et soirée de danse avec le Groupe Évasion

Le 21 septembre: début des activités à 13 h 30

Le 15 octobre : Souper et soirée de danse (Évasion)

Le 19 novembre : Souper et soirée de danse (Évasion)

Le 17 décembre: Souper et soirée de Noël (Évasion)

Les cartes de membre sont en vente au coût de 20 \$. Vous pouvez venir la chercher le mercredi après-midi, entre 13 h et 15 h, au centre communautaire ou téléphonez au 819 221-2078.

Vaccin contre la grippe: le jeudi 3 novembre 2011, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h, au centre communautaire de Saint-Élie.

**BON AUTOMNE À TOUTES ET TOUS !**

Page 20 :

**NOUVEAU CONCEPT À LA LIGUE DE MARELLE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**  
Par Francine Buisson

La direction est présentement à l'œuvre pour la préparation de la prochaine saison de la Ligue de marelle de Saint-Élie-de-Caxton.

**NOUVEAU CONCEPT**

La ligue a axé les 20 premières années sur le volet compétition de cette activité sportive. Chaque équipe était composée de deux joueurs évoluant ensemble pour la durée complète d'une saison, soit de septembre à mars de l'année suivante, selon un horaire pré-établi.

En ce début de deuxième décennie, la direction de la ligue a décidé de convertir la formule. Lors de chaque soirée de jeu, les équipes seront formées par un tirage au hasard parmi les participants. Les deux joueurs feront équipe ensemble pour la soirée seulement.

**HEURE : 19 H 15**

Comme à l'accoutumée, l'activité se tiendra au centre communautaire (50, chemin des Loisirs), et ce, à compter du mardi 4 octobre, à 19 h 15.

Pour ceux et celles qui désirent de l'information sur cette activité intergénérationnelle, qui s'adresse à toute la population adulte, veuillez communiquer avec la direction de l'organisation au 819 221-5678.

Au plaisir de vous rencontrer !

Yvon Garand, président, Francine Buisson, vice-présidente, secrétaire et trésorière ainsi que Claudette Gélinas, directrice.

## **COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES AVIS**

Veillez prendre note que la collecte d'ordures ménagères se fera à nouveau toutes les deux semaines à partir du 17 octobre prochain. (Ensuite, le 31 octobre, etc.)

### **YVON GARAND VOUS REMERCIE**

Par Yvon Garand

Merci à Claudie Garceau et Vincent Beaudry-Lacerte pour avoir remplacé lors d'une joute. Les 12 joutes se sont jouées sans mauvaise température. Merci également à M. Yvon Picotte qui a vécu d'anciens souvenirs sur le terrain de Saint-Élie en acceptant de faire le lancer d'ouverture à l'une de nos joutes.

Sincères remerciements enfin à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et la Caisse de l'Ouest Mauricie pour l'aide financière, le Marchand de glace (M. Gilles Garceau) pour le concours de notre dernière soirée locale, Samuel Samson, notre bat boy et coureur suppléant, ainsi qu'à Pierre Lafrenière et Richard Plante pour l'arbitrage et toute l'aide apportée à cette ligue. Grande reconnaissance envers tous ceux et celles qui ont encouragé notre équipe, que ce soit aux joutes locales ou à l'extérieur.

Page 21 :

### **LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE NOS LACS VA BON TRAIN...**

Par Pierre Deshaies

La Municipalité a poursuivi avec notre organisme de bassin versant (OBVRLY) un projet similaire à ce qui a été fait en 2009 et en 2010 pour d'autres lacs sur notre territoire. Un montant de 5 000 \$ a été consenti par le conseil municipal dans le budget 2011 pour le suivi des lacs suivants:

- Phase 1 : lac Fer à cheval, lac Grenier, lac Philibert, lac Raquette et deuxième lac Raquette, lac à la Roche, lac à l'Île, lac à la Truite, lac des Chutes, lac du Bouleau, Premier lac du Cordon, Deuxième lac du Cordon, Troisième lac du Cordon.
- Phase 2 : finir la phase 2 pour les lacs Long et Bell (plantes aquatiques et sédiments).

Le suivi de nos lacs se terminera tôt cet automne. Les résultats seront communiqués à la Municipalité au printemps 2012. À partir de ces résultats, il sera ensuite possible d'évaluer la pertinence d'entreprendre la phase 2 pour les lacs phase 1 et la phase 3 pour les lacs phase 2.

Pour plus de détails sur le processus de suivi de nos lacs, consulter le Muni-Info de l'été 2011 ou notre site Web [www.st-elie-de-caxton.com](http://www.st-elie-de-caxton.com) à l'onglet suivant :

- Milieu riverain/Conseils et outils/Le suivi des lacs - 3 phases dans la caractérisation

En naviguant sur cet onglet, vous trouverez aussi des informations sur les mesures complémentaires de protection du milieu riverain, un guide synthèse des bonnes pratiques à l'égard des plans d'eau, les sources de phosphore, etc.

Notre organisme de bassin versant (OBVRLY) est venu présenter les résultats du suivi effectué en 2010 sur les lacs de notre municipalité le samedi 16 juillet au centre communautaire. Cette rencontre était ouverte à tous les riverains des lacs concernés.

-9 h à 10 h 30 : Carolus, Baribeau, Perchaude, Barrage-Garand, Rose-Muise, Paterson et Ouellet.

-10 h 45 à 12 h : Long et Bell

-13 h 30 : Plaisant

Pour obtenir une version électronique des rapports, joindre Anne-Claude Hébert-Moreau au Service d'urbanisme au 819 221-2839-2945 ou par courriel [anne-claude.hmoreau@sogetel.net](mailto:anne-claude.hmoreau@sogetel.net)

## **GAGNANTE DU SYMPOSIUM DE PEINTURE**

Denise Déziel, de Saint-Élie-de-Caxton, est l'heureuse gagnante de la toile de l'artiste peintre Micheline Dupont de Charette, une valeur de plus de 350 \$. Le tirage a eu lieu par Monsieur Garant, maire de la municipalité, au centre communautaire, le dimanche 4 septembre à 16 h15 sous les yeux de dizaines de personnes. Nous tenons à remercier les centaines de visiteurs qui ont acheté des billets dont les profits seront versés à la Fabrique.

Page 22 :

## **MAISONS FLEURIES**

### **GAGNANTS DÉTERMINÉS PAR UN TIRAGE AU HASARD**

Par Francine Buisson

Sous le thème « Je fleuris Saint-Élie, j'embellis mon coin de pays », il me fait plaisir de vous informer de la conclusion de la promotion Maisons fleuries 2011.

Les gagnants

Les gagnants ont été déterminés par un tirage au hasard parmi les 52 inscriptions reçues, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal tenue le 1er août dernier. Chacun d'entre eux a mérité un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$ des Serres Serge Dupuis. Les prix ont été remis aux lauréats à la séance régulière du conseil municipal du 12 septembre dernier.

## **DES MOTS PROPOSÉS MAIS BOUDÉS**

Par Paul-André Garceau

Si l'utilisation de termes en anglais est prisée en Europe, il en est cependant tout autre au Québec. Et la bataille en ce sens, depuis plusieurs années, est plutôt féroce. Si bien qu'il est souvent difficile pour un usager, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans cette mer d'anglicismes, de s'y retrouver.

D'autant plus que bien souvent, malgré la meilleure intention du monde, nous ignorons le substitut que l'on devrait, dans telle ou telle situation, utiliser. Ou encore, nous nous refusons, pour une multitude de raisons, à utiliser celui ou ceux qui nous sont proposés. Cela aura été le cas notamment des mots hambourgeois (hamburger), gaminet (t-shirt) et chien chaud (hot-dog), qui n'auront pas réussi, hélas, malgré les recommandations de l'Office de la langue française (OLF), à obtenir la cote d'amour auprès des Québécois.

En fait, pour le plaisir, j'ai relevé dans le Répertoire des avis terminologiques et linguistiques de l'OLF quelques autres suggestions qui n'auront pas, elles non plus, connu de succès, ici au Québec, à savoir: tofou (tofu), mercatique (marketing), jardinerie (centre de jardinage) et coquetel (cocktail). Mais ce ne sont là que des exceptions, puisque beaucoup d'autres équivalents français se sont frayés dans notre langage, au fil des ans, un très bon chemin (ex. : courriel (e-mail), télécopie (fax), appel interurbain (long distance), etc.), dans le domaine de la bureautique, comme dans bien d'autres d'ailleurs.

Quoi qu'il en soit, et que nous soyons en accord ou en désaccord avec tous ces efforts de francisation déployés par l'OLF, reste un fait : ces innovations linguistiques que sont les substituts de remplacement ont leur raison d'être. Et les boudier, voire même les ignorer, n'aura d'autre but hélas que de les empêcher de passer à l'usage !

Prochaine chronique : Les archaïsmes (mot, sens ou construction qui ne sont plus en usage).  
Des commentaires ? M'écrire à : [paul-andre.garceau@sogetel.net](mailto:paul-andre.garceau@sogetel.net)

### **Page 23 :**

#### **MAISONS FLEURIES LES GRANDS GAGNANTS !**

Les personnes intéressées à visionner les photos des participants peuvent se présenter au bureau d'accueil touristique. Le CD sera disponible jusqu'au 10 octobre 2011. Merci à Mme Marcelle et M. Yvan Chartier, photographes de « Maisons fleuries ». La participation de la présente édition représente un record du nombre d'inscriptions reçues. Félicitations aux participants et merci à toute la population pour votre belle fierté ! Chacun et chacune de vous collaborez grandement à faire de Saint-Élie un coin de paradis.

### **Page 24 :**

#### **Nous joindre**

**Centre communautaire**  
50, Chemin des loisirs  
Saint-Élie-de-Caxton (Québec)  
G0X 2N0

Tél : (819) 221-2839  
Fax : (819) 221-4039  
Courriel : [saintelie@sogetel.net](mailto:saintelie@sogetel.net)

#### **Dépannage municipal en dehors des heures d'ouverture**

Tél : (819) 377-1199  
Votre appel sera acheminé à la personne responsable.

#### **Postes téléphoniques**

Mairie : 2925  
Direction générale : 2950  
Réception : 2900  
Administration : 2935  
Urbanisme : 2945  
Travaux publics ; 2943  
Tourisme : 2901

Micheline Allard, secrétaire-trésorière, directrice générale  
[michelineallard@sogetel.net](mailto:michelineallard@sogetel.net)

Anne-Claude Hébert-Moreau, responsable de la réglementation et de l'urbanisme  
[anne-claude.hmoreau@sogetel.net](mailto:anne-claude.hmoreau@sogetel.net)

<http://www.st-elie-de-caxton.com/Pages/NousJoindre.aspx>